



LA BRANCHE AT-MP

MISSIONS

GOUVERNANCE

PRÉVENTION

PARTENARIATS

CPOM & TMS

FRANCIS LEMIRE

INGÉNIEUR CONSEIL RÉGIONAL ADJOINT

www.cramif.fr

SMTE société savante médecine du travail – Francis LEMIRE le 21 janvier 2016

1

LA BRANCHE AT-MP

MISSIONS

1898 – 1945 – 2011

PREVENTION

Développer et coordonner la prévention

Faire baisser le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles

REPARATION

Soigner les victimes d'AT-MP

Indemnisation (IJ – Capital – Rente)

TARIFICATION

Répartir les coûts de la branche AT-MP entre les entreprises

Règles de mutualisation

LA BRANCHE AT-MP

GOUVERNANCE

Le Paritarisme, clé de voute de la branche AT-MP

La CNAMTS et la direction des risques professionnels

Les caisses régionales : CRAMIF/CARSAT/CGSS

- *Conseil d'administration*
- *Commission régionale des AT-MP*
- *Comités Techniques Régionaux*
- *Direction régionale des risques professionnels*

Les caisses primaires : CPAM

Les flux financiers : 12 milliards d'euros

LA BRANCHE AT-MP PRÉVENTION

La Prévention au cœur de la gestion du risque

Positionnement de la branche AT-MP

- **DGT** (*Ministère du Travail*) et **DRP** (*CNAMTS*)
- **Développer et coordonner la prévention** (*code de la Sécurité Sociale*)

Processus métiers

- **AGIR** directement en entreprise
 - **CAPITALISER** les bonnes pratiques
 - **DEPLOYER** nos messages de prévention

LA BRANCHE AT-MP PARTENARIATS

Enjeu majeur de la COG AT-MP 2014-2017

Partenaires de la CRAMIF

- DIRECCTE (CRPRP)
- OPPBTP (Conseil Régional) et ARACT (Conseil d'Orientation)
- RSI, MSA, CNAV, CPAM, ARS
- SIST (Services Interentreprises de Santé au Travail)**
- CCPP (Centres de Consultations de Pathologies Professionnelles)
- Fédérations professionnelles, Syndicats ...

PARTENARIATS SIST & CPOM

Enjeu essentiel pour la branche AT-MP

Mission des Services de Santé au Travail

Eviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail

- Conduite d'actions de santé au travail
- Conseil auprès des employeurs, des salariés et de leurs représentants
- Surveillance de l'état de santé des travailleurs
- Suivi et contribution à la traçabilité des expositions professionnelles

PARTENARIATS SIST & CPOM

Enjeu essentiel pour la branche AT-MP

Projet de service du SIST – Agrément – CPOM

Objectifs de la contractualisation tripartite du CPOM

- Définir des programmes d'actions du SIST à la **convergence** des priorités nationales ou régionales entérinées par les Partenaires Sociaux et les priorités locales définies selon les bassins d'emplois et les profils des entreprises adhérentes du SIST
- Permettre des **dérogations** sur la fréquence et les protocoles des visites médicales

Synergie avec le Réseau Prévention de la Sécurité Sociale

- Coordination des actions régionales prioritaires
- **Déploiement des bonnes pratiques auprès des TPE-PME**

PARTENARIATS SIST & CPOM

Enjeu essentiel pour la branche AT-MP

Co-construction des CPOM en Ile-de-France

- **500.000 établissements avec 4.600.000 salariés inscrits au RG**
- **25 SIST de tailles très différentes** (et 200 services autonomes)
- Participation au groupe de travail DGT-CNAMTS (note de cadrage) et préparation de l'approche IdF (CRAMIF-CRATMP puis DIRECCTE)
- Réunion de lancement et d'échanges le 12/12/2012 avec 120 participants (**Médecins du Travail, Infirmiers, Assistantes Sociales, IPRP, AST, Directions, Administrateurs, Commissions de contrôle**)
- 6 groupes de travail tripartites sur 6 thématiques prioritaires
- Deuxième réunion d'échanges le 27/06/2013 avec 130 participants pour la présentation des 6 Programmes Socles communs.

PARTENARIATS SIST & CPOM

Enjeu essentiel pour la branche AT-MP

Co-construction des CPOM en Ile-de-France

Bilan au 31/12/2015 :

- **130 réunions** de préparation interne et tripartites collectives ou individuelles
- **90 professionnels de SIST** impliqués dans les groupes de travail

CPOM (durée max 5 ans) : 3 volets de programmes d'actions

- Volet 1 : **PDP** + au choix **RPS – TMS – CMR – RRO – PAT**
- Volet 2 : au moins un programme spécifique au SIST
- Volet 3 : actions mutualisées (sur la base du volontariat)
- **Indicateurs de suivi et d'impact**

Contribution CRAMIF

- Accompagnement au diagnostic (statistiques et priorités sectorielles)
- Fourniture des outils et documents techniques de prévention
- Intervention des laboratoires et des autres entités spécialisées
- Organisation de retours d'expérience et de conférences
- Pilotage et bilans au niveau de la région

LES TMS, DES PATHOLOGIES QUI S'ACCOMPAGNENT D'ARRÊTS LONGS

Durée moyenne des arrêts pour TMS reconnus en MP

**Tableau 69
255 jours**

**Tableau 79
203 jours**

**Tableau 57
189 jours**

épaule 265 jours

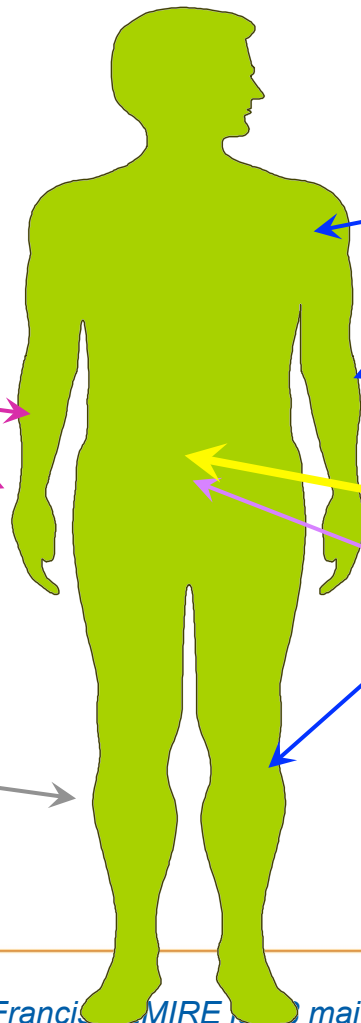
coude 158 jours

poignet 141 jours

genou 140 jours

**Tableau 97
379 jours**

**Tableau 98
394 jours**



CPOM -TMS : TABLEAU DE SUIVI

CPOM - TMS

Tableau de suivi du programme TMS par secteur d'activité

(À transmettre par le SiST à la DIRECCTE et à la CRAMIF)

Nom du SiST :

CIBLER LES ENTREPRISES ET LES SECTEURS D'ACTIVITE

• Secteurs d'activité :

- Propreté
- Grande Distribution
- Logistique
- Médico-social
- Hôtellerie Restauration
- Commerces non alimentaires
- BTP
- Autre : préciser

Date CPOM :

Bilan cumulé au :

30/06/2015

31/12/2015

31/12/2016

31/12/2017

31/12/2018

• Nombre d'établissements (sites) concernés par taille :

(statistiques Cramif / codes risques / siret)

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 19 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 50 salariés et plus

CPOM-TMS : TABLEAU DE SUIVI

ENGAGER DES ACTIONS DE PREVENTION

- **Nombre d'actions menées par le SIST:**

➤ Nombre d'établissements ayant été sensibilisés au risque TMS
Modalités (commentaires) :

➤ Nombre d'établissements ayant été aidés ou accompagnés pour la réalisation du repérage et de l'évaluation des risques ou du diagnostic
Modalités (commentaires) :

➤ Nombre d'établissements ayant été aidés ou accompagnés dans la mise en place d'un plan d'action
Modalités (commentaires) :

CPOM-TMS : TABLEAU DE SUIVI

- **Estimation du nombre de salariés exposés aux TMS dans les entreprises du secteur d'activité concerné** (*situations de risque nécessitant une correction par une mesure justifiée de prévention*):

Localisation principale <i>(1 réponse - facultative - par salariés exposés)</i>	Nombre de salariés exposés Total : <input type="text"/>
Poignet, main, doigt	
Epaule	
Coude	
Genou	
Cheville	
Dos	

- **Bilan des actions menées par les établissements consécutivement à l'aide ou l'accompagnement du SiST :**

- Nombre de plans d'action de prévention réalisés
- Modalités (commentaires) :

- **Typologie des actions mises en place par les établissements** (nombre d'actions à préciser)

- Organisationnel : cadence, horaires, polyvalence, personne ressource mobilisée/formée, ...
- Technique : aménagement de poste, outil,...
- Humain : formation / information, ...

CPOM-TMS : TABLEAU DE SUIVI

- **Estimation du nombre global de salariés concernés dans le secteur d'activité par au moins une des actions mises en place en vue de diminuer leur niveau d'exposition :**
(Hors formation / information)

- **Nombre d'établissements (sites) concernés par taille :**

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 19 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 50 salariés et plus

- **Synthèse :**

➤ Difficultés rencontrées :

➤ Points positifs :

COMMUNIQUER

- Nombre de supports de prévention produits par le SiST (diaporamas, fiches de bonnes pratiques,...)
- Nombres d'actions de communication réalisées (colloques, publications,...)
- Modalités (commentaires) :

CPOM-TMS : OUTILS & RÉFÉRENCES

Offre de service institutionnelle

Démarche universelle de prévention des TMS

Documents de référence

Sites internet à consulter

Offre de service hébergée sur

tmspros.fr



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.cramif.fr

SMTE société savante médecine du travail – Francis LEMIRE le 21 janvier 2016

16